



N°DEL97-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

L'AN DEUX MIL VINGT et le **TRENTE** du mois de **SEPTEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **24 SEPTEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. BENALIA BROUCH Amine – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – Mme DUCOM Hélène – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Béangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – Mme LAGRASSE Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – Mme Marie-Claude BARADAT-RISTOR – Mme DARTIGUENAVE Chantal – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

Mme PECHAUDRAL-DOURTHE Sarah
Mme HENault Marylène
M. ARRAS Alexis
Mme PEYSALLE Florence
M. MORA Vincent
Mme GAY Martine

Donne pouvoir à :

Mme ERIDIA Martine
M. DUBOIS Julien
M. BENALIA-BROUCH Amine
Mme LABARCHEDE Martine
M. PETRAU Jean
M. HUMEAU André

Conseillers communautaires absents et excusés :

Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – Mme HENault Marylène – M. ARRAS Alexis – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – M. CAGNIMEL Philippe – Mme GAY Martine – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PEDUCASSE

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : SUBVENTION 2020 A LA MISSION LOCALE DES LANDES

Monsieur le Vice-président expose,

Vu le Traité sur le Fonctionnement de la Communauté Européenne et notamment son article 106-2 ;



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L5216-5 démissionnant les compétences exercées de plein droit par la Communauté d'Agglomération en matière de développement économique,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax et notamment l'article I - 1) portant sur sa compétence obligatoire « en matière d'actions de développement économique »,

Présentation de la Mission locale

Constituées en réseau national, les Missions Locales remplissent une mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes partagée par l'Etat, les Régions et les autres collectivités locales. Elles jouent un rôle prépondérant dans la lutte contre l'exclusion auprès des jeunes.

La Mission Locale des Landes s'adresse à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire, en démarche d'insertion professionnelle et sociale sur le Département des Landes. Elle les aide à résoudre l'ensemble des difficultés rencontrées dans leur parcours d'insertion en assurant une fonction d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement. Elle leur apporte un appui dans la recherche et le maintien en emploi, ainsi que dans leurs démarches d'accès à la formation, aux droits, au logement, à la mobilité et à la santé.

La Mission locale des Landes est dotée de 40 points d'accueil. L'antenne de Dax pilote l'ensemble des dispositifs sur le bassin d'emploi de Dax

Le partenariat entre la Mission Locale des Landes et l'Agglomération du Grand Dax

La Communauté d'agglomération du Grand Dax est membre du conseil d'administration de la Mission Locale. La Mission locale participe activement à la Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale GPEC-T portée par le Grand Dax depuis 2015. En 2019, le Grand Dax et les acteurs de la filière ont mis en place les premières « Journées du Thermalisme » inscrites dans la démarche de GPECT. La Mission locale a participé à la construction, l'organisation et l'animation pour permettre aux nombreux demandeurs d'emploi ou scolaires de découvrir ce secteur porteur d'emploi localement à travers des rencontres, des conférences et des visites.

La Mission Locale gère l'Espace Métiers Aquitaine (EMA) dans ses locaux situés au sablar à Dax. Le Grand Dax est membre du comité de pilotage et participe à l'organisation des coups de projecteurs métiers sur son territoire. Le service développement économique du Grand Dax anime des ateliers sur le thème « *La découverte de l'économie du territoire et visite du laboratoire de fabrication numérique de Pulseo* » et reçoit à ce titre en moyenne 120 jeunes issus de la Mission locale (dispositif Garantie Jeunes) chaque année.

La Mission locale a accentué sa présence auprès des jeunes dans les quartiers de la politique de la ville à Dax où elle organise régulièrement des permanences.

Les résultats de la Mission Locale des Landes sur le territoire du Grand Dax en 2019 (cf. rapport d'activité 2019)

La Mission locale des Landes a accompagné près de 5 140 jeunes avec pour une majorité d'entre eux, un niveau de formation inférieure au Bac ainsi qu'une mobilité géographique assez réduite. Le travail d'accompagnement réalisé par les conseillers de la Mission locale a pour vocation d'assurer un accompagnement global des jeunes vers la valorisation de leurs potentialités et la levée des nombreux freins à l'emploi que sont le logement, la santé, la mobilité etc...

En 2019, la Mission locale des Landes a lancé sa nouvelle charte graphique permettant une meilleure visibilité et a modernisé ses outils de communication : site internet rénové, offre de services en ligne, animation d'un réseau social « MILO » dédié aux jeunes...

En parallèle, par le biais de l'Espace Métiers Aquitain (EMA), de nombreuses actions collectives autour de la mise en valeur des métiers et des filières recruteuses du territoire, ont été organisées, à destination du Grand public (salariés, demandeurs d'emploi, nouveaux arrivants, étudiants, scolaires...).

Envoyé en préfecture le 13/10/2020

Reçu en préfecture le 13/10/2020

Affiché le 13/10/2020

ID : 040-244000675-20200930-DEL97_2020-DE



Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,

Les jour, mois et an que dessus,

Suivent les signatures,

POUR COPIE CONFORME,

DAX, le 30 septembre 2020

LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.



Le bilan de la Mission locale sur le Grand Dax

Un accompagnement global et individualisé :

- 3 530 jeunes reçus en entretien individuel (3 670 en 2018),
- 8 800 actions engagées (8 970 en 2018),
- 555 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement individuel renforcé (le parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie PACAE, Garantie Jeunes, projet personnalisé d'accès à l'emploi PPAE...).

Un accès à l'emploi et la formation :

- 380 contrats de travail signés,
- 140 immersions en entreprise,
- 90 entrées en formation,
- 20 contrats en alternance.

Les besoins des entreprises :

- 100 entreprises du territoire ont été contactées,
- 50 propositions de stage d'immersion en entreprise ont été gérées.

En 2020, la Mission locale des Landes compte relever le défi du soutien et de l'accompagnement distancié des jeunes dans le contexte sanitaire complexe et inédit. Elle prévoit de développer des outils de maintien du lien social et d'accompagnement à distance et d'adaptation de son fonctionnement afin de poursuivre sa mission.

La Mission locale des Landes sollicite le Grand Dax pour l'obtention d'une subvention à hauteur 48 633.60 euros pour 2020. Celle-ci est calculée sur la base d'un montant variable de 0.80 euros par habitant (55 067 habitants - source INSEE) et d'un montant fixe de 4580 euros pour les collectivités de plus de 30 000 habitants.

Monsieur DUBOIS siégeant au Conseil d'Administration de la Mission Locale, et M. LAFFITTE étant appelé à le représenter, ne participent pas au vote,

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Article 1 : APPROUVE le projet de convention avec la Mission Locales des Landes

Article 2 : DECIDE d'accorder une subvention de fonctionnement de 48 633.60 € au profit de la Mission locale des Landes pour l'année 2020,

Article 3 : PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal DECO 2020 article 6574,

Article 4 : AUTORISE Monsieur le vice-Président en charge du Développement Economique à signer la convention ci-jointe et à verser la subvention afférente,

Article 5 : DIT que cette délibération sera notifiée à la Mission Locale des Landes,

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).